

COMMUNE DE GRANDRIS
COMPTE RENDU DE LA REUNION ORDINAIRE ET PUBLIQUE
DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 1^{er} JUILLET 2009

Le premier juillet deux mille neuf à vingt heure trente, les membres du conseil municipal se sont réunis en session ordinaire et publique sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre PUJKIS, Maire, Convocation du 23 juin 2009.

Présents : Mesdames et Messieurs Jean-Pierre PUJKIS, Paul CRETIN, Jean-Pierre GOUDARD, Lionel GUISSARD, Laurent DESPLASSE, Béatrice CHUET, Sylvie CHATELARD, Ghismonde MARTIN, Jean-Michel GIRIN, Colette FORY, Carol BONNOT, Yvette MAYNARD, Florent PRADINAUD.

Excusée : Madame DESSAIGNE Sophie

Démissionnaire : Monsieur FRETON Henri

Le conseil municipal accepte à l'unanimité :

- M. PRADINAUD Florent, comme secrétaire de séance
- Le compte rendu de la réunion du 19 mai 2009

SDIS : NOUVELLE CASERNE (CONVENTION)

Après délibération, le conseil municipal vote à l'unanimité la convention concernant la construction de la nouvelle caserne des pompiers sur Lamure-sur-Azergues.

DEFIBRILLATEUR

Un défibrillateur a été installé dans l'entrée de l'hôpital, il est à la disposition du public. Campagne d'affichage mise en place pour l'occasion, des formations auront lieu à la rentrée pour la population des Grandris, il faudrait à terme environ 10% des habitants formés.

ECOLE PRIVEE, CONTRAT D'ASSOCIATION

Après délibération, le conseil municipal accepte à l'unanimité le nouveau contrat d'association de l'Ecole Privée, accepté par la Préfecture pour la rentrée 2009. Mise en place dès le 1 septembre 2009.

INTERVENTION DE LA COMMUNE EN VUE DU MAINTIEN D'UN COMMERCE LOCAL : PERIMETRE DE PROTECTION

Suite au projet des gérants de Vival, souhaitant associer le bureau de tabac à leur commerce, la mairie tient à soutenir ce projet. Possibilité d'acheter les murs puis de leur louer (bail commercial + bail locatif à l'étage) après quelques travaux une estimation a été demandée aux Domaines. Une demande de subvention pour la protection du commerce rural sera faite. Il est envisagé de créer un périmètre de protection englobant la Place de l'Eglise, la Rue Centrale jusqu'à la boulangerie dans le but de sauvegarder nos commerces.

PERSONNEL (CAE)

3 projets d'embauche sous forme de Contrat d'Aide à l'Emploi (subventionné à 90%)

- Cantine : Ghislaine Guillot a signé son contrat mi-juin
- Cantonnier / Maçon : 1 candidature retenue (entretien le 08/07/09)
- Secrétaire de mairie : 3 candidatures retenues (entretiens le 08/07/09)

RAPPORT QUALITE DE L'EAU

M. GUIARD donne connaissance du rapport sur la qualité de l'eau pour l'année 2008, celui-ci est consultable en mairie. Il fait apparaître que suite à de nombreuses analyses, l'eau de Grandris est conforme aux exigences et propre à la consommation.
Son prix est en légère augmentation (+ 1.3 %)

COMMISSION TRAVAUX

- **Salle périscolaire** : Electricité terminée / Peinture en cours (devis auprès de l'ent. FICHET pour peinture des fenêtres extérieures difficilement accessibles car trop hautes) / Volets roulants posés autour du 14/07/09 par l'ent. BEDIN / Sol posé début août / Création d'un WC au niveau des vestiaires.
- **Route de Thizy** : Présentation et mise à disposition du projet aux riverains de cette rue à compter du 10/07 en Mairie puis une réunion publique le 16/07. Différents intervenants pour les travaux : La CCHVA pour l'assainissement (du « Grandris » jusqu'à « la Tour »), le département pour les tapis (prévus pour 2011) et l'amélioration de la sécurité au niveau du rond point, et le Syndicat des Eaux pour le changement de vieilles canalisations.

COMMISSION ENVIRONNEMENT

- 70 participants à la journée du 18 juin organisée par le Pays Beaujolais : présentation Aire de Loisirs, chaudière à plaquettes puis station d'épuration. Belle réussite. La visite s'est ensuite dirigée vers Oingt puis Lucenay.
- La CCHVA a offert à Grandris une citerne de 30 m3 pour la récupération des eaux de pluie.

COMMISSION BIEN VIVRE ENSEMBLE

- **Ecole Publique** : dernier conseil d'école le 22/07.
- La sortie en classe de mer s'est bien déroulée. Aucun problème n'est à signaler et tout le monde est revenu ravi.
- Baisse des effectifs à prévoir pour la rentrée prochaine, 86 élèves au lieu des 97 actuels.
- **Jeunes** : Ouverture et inauguration ce samedi 4/07 de la Salle des Jeunes. Tout le matériel a été installé (billard, baby-foot, chaîne hi-fi, un canapé). Un verre sera offert ce samedi après l'inauguration.
- **Le transport des jeunes au Lac des Sapins** est remis en place cet été. Le premier trajet a eu lieu le lundi 29/06, avec 7 jeunes présents. A compter de juillet, les communes de Lamure-sur-Azergues et de Chambost-Allières se joignent à nous pour ce transport. Trois dates sont déjà fixées : les 8, 17, et 28 juillet.
- **Festivité du 14 juillet** : la soirée du 13 juillet : feu d'artifice + bal populaire + repas républicain organisé par le Comité des Fêtes, préparation à 14h00.
- **Grippe A** : Courrier de sensibilisation venant de la Préfecture concernant le développement de la Grippe H1N1, celui-ci nous invite à consulter vendeurs de masques de protection pour faire face au virus.

COMMISSION COMMUNICATION

- **BIM** : Mise en page terminée, il sera distribué mercredi 8/07.
- **Site internet** : en juin, le site a enregistré sa plus forte affluence depuis sa création.
- **Feuille de chou** : plutôt appréciée par les membres du conseil municipal, la lettre d'information interne sera désormais diffusée par le biais des boîtes mails.

COMMISSION BUDGET

- **SYDER** : délibération pour un nouveau montant suite à une erreur de calcul de leur part (+6350€)
- **Meaux-la-Montagne** : La Mairie de Meaux la Montagne nous a versé une somme de 1800€, somme qui ne correspond pas au montant initialement prévu.

- **C.I.C** : L'agence de Grandris, alors qu'elle quitte notre village, a tenu à effectuer un virement de 1500€ pour aider à la mise en place de la salle des jeunes.
- **Affaire LELOUARD** : le TGI de Villefranche-sur-Saône, suite à la visite de son Président à Grandris, a rendu son jugement sous ordonnance. Les époux Lelouard sont condamnés à faire cesser le péril et démolir la partie C du bâtiment. La commune de Grandris est condamnée à verser la somme de 1000€ à titre de dommages et intérêts outre 2000€ sur le fondement de l'article 700 du Code de Procédure Civile à M. GEOFFRAY. Prise de contact auprès de la Mairie d'Amplepuis qui a connu un dossier similaire afin de nous orienter dans nos démarches.

COURRIERS DIVERS

- La S.P.A. nous fait parvenir un courrier pour interdire les animaux sauvages dans les cirques, lettre approuvée par le conseil.
- L'Office du Tourisme organise la « Pause Gourmande aux Echarmeaux » dans le but de faire découvrir les produits du terroirs.
- L'EGJL organise son assemblée générale vendredi 10 juillet à 19h, suivi d'un apéritif et barbecue.
- La préfecture nous informe que les panneaux de signalisation de limitation de vitesse autres que 30, 50, 70, 90 sont obsolètes et devront être changés.

QUESTIONS DIVERSES

- Dans le cadre du Grenelle de l'Environnement, la CCHVA voulait mettre en place des navettes gratuites au départ de la gare de Lamure en direction de Lyon, pour acheminer les voyageurs réguliers du TER. Ramassage des usagers sur les communes de Lamure, St-Nizier, Chambost, Grandris, Claveisolles. Une enquête a été menée, mais compte-tenu du peu de réponses, la navette ne sera pas mise en place en septembre.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures 30.

